



Par l'Esprit et en vérité

Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien

« Notre Père qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié. Que ton règne vienne. Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. **Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.** »

Matthieu 6.9-11

Est-ce que demander à Dieu de pourvoir à notre nourriture quotidienne et à nos autres besoins physiques ou matériels signifie que nous n'avons pas la responsabilité de pourvoir à notre subsistance par notre propre travail? Bien sûr que non. Car dès le début de la Bible, Dieu donne à l'homme un mandat : celui de travailler, de cultiver le jardin. Même après la rupture intervenue entre l'homme et Dieu, ce mandat demeure : l'homme doit travailler et gagner son pain à la sueur de son front, dans un environnement qui entre-temps lui est devenu hostile.

Cependant, même dans cet état dégradé, malgré les difficultés qui se présentent, les accidents de toutes sortes, c'est en fin de compte Dieu lui-même qui pourvoit aux besoins de l'homme. Il bénit le travail qui s'effectue sous son regard par ceux qui reconnaissent pleinement que Dieu est bien celui qui pourvoit. Obéir à sa loi, aux normes qu'il a révélées, contribue certainement à atténuer les effets négatifs de la malédiction intervenue dans la relation entre Dieu et les hommes, entre les hommes et leur environnement. Voici comment est formulé le quatrième commandement, qui concerne le repos hebdomadaire :

« Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le sabbat de l'Éternel ton Dieu » (Ex 20.8-11). Parallèlement au commandement concernant le repos, il y a un commandement concernant le travail : « Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. » Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul reprend certains membres de l'Église de Thessalonique, en Grèce, qui restaient oisifs et ne cherchaient pas à travailler, car ils s'attendaient à une fin imminente des temps. Dans la seconde lettre qu'il leur adresse, Paul leur écrit :

« Vous savez vous-mêmes comment il faut nous imiter, car nous n'avons pas vécu parmi vous dans le désordre; mais, dans le labeur et dans la peine, nous avons travaillé nuit et jour pour n'être à la charge de personne » (2 Th 3.7-8).

Et il ajoute plus loin :

« Car lorsque nous étions chez vous, nous vous recommandions ceci : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (2 Th 3.10).

Obéir à Dieu consiste donc à chercher à subvenir à sa propre subsistance. Ce n'est pas de l'État providence si cher à nos contemporains et tellement débilisant que doit nous venir notre pain quotidien, c'est de la bénédiction de notre travail et de nos efforts par Dieu lui-même qui a créé l'homme pour qu'il travaille de manière ordonnée dans la création, et qu'il puisse ainsi jouir des fruits de son travail.

« Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » C'est-à-dire, comme l'explique le Catéchisme de Heidelberg :

« Veuille nous pourvoir de tout ce qui est nécessaire à l'existence afin que nous reconnaissions que tu es la source unique de tout bien et que, sans ta bénédiction, ni nos soins, ni nos travaux, ni même tes dons ne nous profiteraient; et qu'ainsi nous détournions notre confiance de toutes les créatures pour ne la placer qu'en toi » (Q&R 125).

Éric Kayayan, pasteur

Série de méditations intitulée *Par l'Esprit et en vérité*.

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))